LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



Mairie

Place de la Mairie 25360 NANCRAY

Tel: 03.81.55.21.66 Fax: 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

Spécial budget 2017

Editorial

La gazette de ce mois d'avril est consacrée exclusivement aux différents budgets communaux de notre commune.

Je tiens à remercier Mr Fiétier (rapporteur) Mme Courget (secrétaire de Mairie) ainsi que les membres de la commission finances pour tout le travail accompli pour la réalisation des documents.

Je précise que les taux d'impositions communaux n'ont pas augmenté par rapport à ceux de 2016.

Ces budgets sont des prévisions pour 2017. Ils nous donnent une idée sur notre situation financière et sur les capacités de la commune.

Je reste, nous restons à votre écoute pour tout complément d'information.

Sincèrement Le Maire

Frédéric Salvi

Le mot de l'adjoint aux finances

Les comptes administratifs ainsi que les budgets primitifs sont accompagnés d'une note de synthèse. Nous avons établi des commentaires pour les quatre budgets de notre commune. Ils soulignent les éléments qui nous apparaissent comme étant les plus marquants pour chacun d'entre eux.

La présentation des budgets primitifs vous est faite par chapitre et accompagnée d'un diagramme pour une meilleure lecture. Nous avons mis en évidence la partie qui représente les dépenses ou recettes réelles en la séparant des opérations d'ordres, virements, restes à réaliser ou excédents. Si vous désirez consulter les documents budgétaires dans leur intégralité, ils sont disponibles en mairie.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Vincent Fiétier

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 BUDGET « EXPLOITATION FORESTIÈRE »

Fonctionnement	Dépenses et recettes 2016	Résultat reporté 2015	Cumul
Dépenses	134 156.34		134 156.34
Recettes	171 241.49	27 612.95	198 854.44
RÉSULTAT	37 085.15	27 612.95	64 698.10
Investissement	Dépenses et recettes 2016	Résultat reporté 2015	Cumul
Dépenses	37 602.26	24 706.84	62 309.10
Recettes	27 856.84		27 856.84
RÉSULTAT	-9 745.42	-24 706.84	-34 452.26
RÉSULTATS CUMULÉS	27 339.73	2 906.11	30 245.84

Reste à réaliser en investissement :

. Dépenses 10 049

NOTE DE SYNTHÈSE

Le résultat du budget forêt est sensiblement celui prévu au budget prévisionnel.

- Fonctionnement:

Les recettes sont moins importantes qu'escomptées et les dépenses sont un peu plus élevées. Le virement au budget principal est de 100 000 €, comme prévu initialement.

Le suréquilibre de la section de fonctionnement est de 20 190 €

- Investissement:

Il y a un reste à réaliser de 10 049 € sur des travaux effectués dans les forêts communales début 2017.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement	Dépenses et recettes 2016	Résultat reporté 2015	Cumul	
Dépenses	620 931.68		620 931.68	
Recettes	805 188.27	195 491.93	1 000 680.20	
RÉSULTAT	184 256.59	195 491.93	379 748.52	
Investissement	Dépenses et recettes 2016	Résultat reporté 2015	Cumul	
Dépenses	217 267.64	95 357.70	312 625.34	
Recettes	140 202.52		140 202.52	
RÉSULTAT	-77 065.12	-95 357.70	-172 422.82	
RÉSULTATS CUMULÉS	107 191.47	100 134.23	207 325.70	

Reste à réaliser en investissement :

Dépenses 103 008 Recettes 85 848

NOTE DE SYNTHÈSE

1 – Section de fonctionnement :

Comme l'année précédente, les dépenses sont en baisse en raison, notamment, d'une diminution des charges à caractère général, des intérêts des emprunts à taux variable en baisse et du virement au budget d'investissement plus faible que prévu.

Les recettes ont augmenté grâce à un versement du fond de péréquation (FPIC) qui n'était pas attendu et à un remboursement de trop perçu de la part des Francas.

2 - Section d'investissement :

Les dépenses d'investissement sont plus élevées que prévu car des études ont été engagées pour la réhabilitation des courts couverts de tennis. Les travaux d'extension et de réaménagement du cimetière ont été prévus en 2016, même si les opérations ont lieu début 2017 (« reste à réaliser »).

Les recettes sont augmentées grâce à une subvention obtenue pour la réalisation des travaux de mise en sécurité de la RD 464 et des restes à réaliser, en 2017, composés de subventions attendues sur les études du tennis et d'une offre de concours financier du Tennis Club Nancray (70 000 €).

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Fonctionnement	Dépenses et recettes 2016	Résultat reporté 2015	Cumul
Dépenses	53 867.68		53 867.68
Recettes	57 831.28	54 218.02	112 049.30
RÉSULTAT	3 963.60	54 218.02	58 181.62
Investissement	Dépenses et recettes 2016	Résultat reporté 2015	Cumul
Dépenses	30 283.90	2 345.09	32 628.99
Recettes	17 927.65		17 927.65
RÉSULTAT	-12 356.25	-2 345.09	-14 701.34
RÉSULTATS CUMULÉS	-8 392.65	51 872.93	43 480.28

NOTE DE SYNTHÈSE

Les dépenses d'exploitation 2016, qui intègrent les frais d'entretien, sont plus élevées qu'en 2015. Elles sont légèrement plus importantes que la somme budgétisée.

Les recettes sont, elles, largement supérieures grâce à la redevance assainissement.

Les dépenses d'investissement sont un peu plus basses que prévu au budget, ceci grâce à des travaux raisonnables.

COMPTE ADMINSTRATIF 2016

BUDGET DU C.C.A.S.

Fonctionnement	Dépenses et recettes 2016	Résultat reporté 2015	Cumul
Dépenses	4 179.95		4 179.95
Recettes	5 722.00	1 436.25	7 158.25
RÉSULTAT	1 542.05	1 436.25	2 978.30
Investissement	Dépenses et recettes 2016	Résultat reporté 2015	Cumul
Dépenses	0.00	0.00	0.00
Recettes	0.00		0.00
	0.00		
RÉSULTAT	0.00	0.00	0.00
RÉSULTATS CUMULÉS	1 542.05	1 436.25	2 978.30

NOTE DE SYNTHÈSE

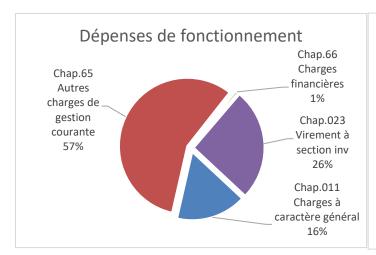
Les dépenses sont inférieures à la somme budgétisée, du fait du potentiel d'aides non utilisées et de la maîtrise des dépenses prises en charge par le CCAS.

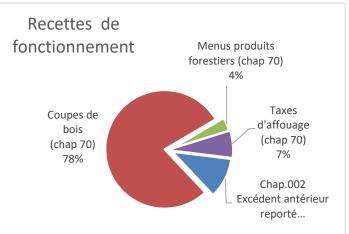
Les recettes ont été agrémentées d'un don de 500 €.

Comme les années précédentes, le budget du C.C.A.S. n'a entrepris aucun investissement.

BUDGET PRIMITIF FORET 2017

1. Section de fonctionnement :





СНАР	LIBELLE	réalisé	prévu	réalisé	% réalisé	prévu
		2015	2016	2016	2016	2017
011	Charges à caractère général	29 814.17	31 850	33 718	106%	29 150
65	Autres charges de gestion courante	159 400.00	100 000	100 000	100%	100 000
66	Charges financières	2 010.13	1 940	440	23%	1 137
	Total des dépenses réelles	191 224.30	133 790	134 158	100%	130 287
023	Virement à section inv		46 006	44 506	97%	45 038
TOTA	L DEPENSES DE FONCT. 2016		179 796	178 664	99%	175 325

СНАР	LIBELLE	réalisé 2015	prévu 2016	réalisé 2016	%réalisé 2016	prévu 2017
70	Produits des services	217 114.19	174 900	171 242	98%	163 091
	Total des recettes réelles	217 114.19	174 900	171 242	98%	163 091
002	Excédent antérieur reporté		27 612	27 612	100%	20 196
TOTAL	RECETTES DE FONCT. 2016		202 512	198 854	98%	183 287

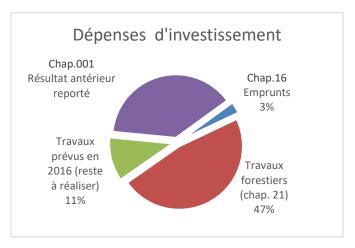
BP Résultat de fonctionnement 2017	Recettes	Dépenses	Résultat
Dr Resultat de fonctionnement 2017	183 287	175 325	7 962

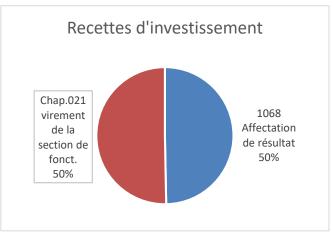
- Dépenses : versement au budget principal identique à 2016 (100 000 € chapitre 65).
- Recettes : baisse des ventes de bois aux affouagistes.

Le budget primitif prévoit un excédent de fonctionnement de 7 962 €.

→ Malgré des recettes en baisse, les forêts communales continuent d'être une des principales ressources pour le village.

2. Section d'investissement :





СНАР	LIBELLE	réalisé	prévu	réalisé	% réalisé	prévu 2017
		2015	2016	2016	2016	2017
16	Emprunts	2 454.17	2 555	2 554	100%	2 657
21	Immobilisations corporelles	37 012.67	43 450	35 049	81%	42 380
To	tal des dépenses réelles	39 466.84	46 005	37 603	82%	45 037
	Reste à réaliser		3 150	10 049		10 049
001	Résultat antérieur reporté		24 707	24 707	100%	34 453
TOTAL DES DEPENSES D'INV. 2016			73 862	72 359	98%	89 539

СНАР	LIBELLE	réalisé 2015	prévu 2016	réalisé 2016	% réalisé 2016	prévu 2017
1068	Affectation de résultat	32 923.16	27 856	27 856	100%	44 501
	Total des recettes		27 856	27 856	100%	44 501
021	virement de la section de fonct.		46 006	44 506	97%	45 038
TOTAL DES RECETTES D'INV. 2016			73 862	72 362	98%	89 539

Résultat d'investissement 2017	Recettes	Dépenses	Résultat
	89 539	89 539	0

Dépenses : le montant des crédits inscrits pour les travaux programmés 42 380 € (chapitre 21) est légèrement plus élevé qu'en 2016.

Recettes: composées d'opérations comptables.

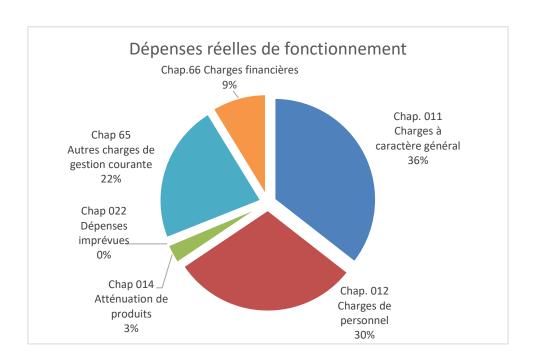
L'équilibre de cette section est assuré par un virement de la section de fonctionnement de 45 038 € (chapitre 021).

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2017

SYNTHESE

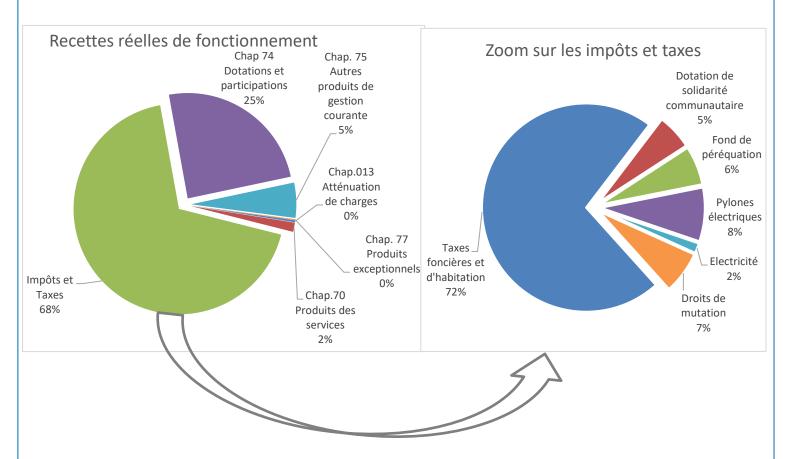
1. Section de fonctionnement

a) Dépenses



CHAPITRE	TIDELLE	réalisé	prévu	réalisé	% réalisé	prévu
	LIBELLE	2015	2016	2016	2016	2017
011	Charges à caractère général	223 475.14	238 820	215 999.11	90%	229 940.00
012	Charges de personnel	200 722.98	203 030	203 877.78	100%	194 330.00
014	Atténuation de produits	4 665.42	4 666	4 665.42	100%	19 986.00
022	Dépenses imprévues	0.00	2 000	0.00	0%	2 000.00
65	Autres charges de gestion courante	143 965.07	139 562	139 584.45	100%	144 046.00
66	Charges financières	51 856.01	53 000	46 872.72	88%	56 582.00
67	Charges exceptionnelles	800.00	1 400	1 400.00	0%	0.00
To	otal des dépenses réelles	625 484.62	642 478	612 399.48	95%	646 884.00
042	Opérations d'ordre entre sections	9 785.01	200	8 532.20	4266%	6 048.00
To	tal des dépenses d'ordre	9 785.01	200	8 532.20	4266%	6 048.00
TOTA	L DEPENSES DE FONCT.	635 269.63	642 678	620 931.68	97%	652 932.00
023	Virement à section inv		234 231	192 906.00	82%	157 122.00
TOTAL	DEPENSES DE FONCT. 2017		876 909	813 837.68	93%	810 054.00

b) Recettes



CHAPITRE	LIBELLE	réalisé	prévu	réalisé	% réalisé	prévu
CHAPITRE	LIBELLE	2015	2016	2016	2016	2017
013	Atténuation de charges	4 724.92	1 000	2 507.91	251%	2 000.00
70	Produits des services	8 802.47	10 700	12 427.76	116%	9 420.00
73	Impôts et Taxes	419 143.79	420 014	446 543.02	106%	455 771.00
74	Dotations et participations	168 304.55	178 114	179 927.16	101%	164 016.00
75	Autres produits de gestion courante	39 152.47	39 000	37 113.52	95%	36 000.00
77	Produits exceptionnels	15 685.21	8 800	18 536.70	211%	1 000.00
To	tal des recettes réelles	655 813.41	657 628	697 056.07	106%	668 207.00
042	Opérations d'ordre entre sections	0.00	0	8 132.20		0.00
Tot	al des recettes d'ordre	0.00	0	8 132.20		0.00
TOTAL	RECETTES DE FONCT.	655 813.41	657 628	705 188.27	107%	668 207.00
7551	Virement du budget forêt	159 400.00	100 000	100 000.00	100%	100 000.00
	Total des recettes	815 213.41	757 628	805 188.27	106%	768 207.00
002	Excédent antérieur reporté		195 491	195 491.00	100%	190 165
TOTAL R	ECETTES DE FONCT. 2017		953 119	1 000 679.27	105%	958 372

Résultat de fonctionnement 2017	Recettes	Dépenses	Résultat
Resultat de fonctionnement 2017	958 372	810 054.00	148 318

❖ Un équilibre fragile

o Moins de soutien de l'Etat

Pour la quatrième année consécutive, la dotation forfaitaire versée par l'Etat est en diminution. Cette année, elle devrait baisser d'environ $7\,000\,\text{e}^1$.

Depuis 2014, la baisse cumulée des dotations de l'Etat s'élève à 71 400 €.

Par ailleurs, l'Etat instruisait gratuitement les Autorisations de Droit des Sols (ADS : les permis de construire, déclarations préalables...).

Désormais, cette charge revient à la Commune qui en gère une partie en interne (augmentation du temps de travail d'une secrétaire, nomination d'une conseillère déléguée) et en confie une partie au Grand Besançon (service payant, coût de 7 000 € environ).

o L'appui du budget « forêt »

Si l'on considère uniquement les opérations réelles, il se dégage un suréquilibre de 21 323 €.

Toutefois, avec les opérations comptables et le versement du budget « exploitation forestière » (100 000 €), le suréquilibre s'élève à 148 318 € (« résultat de fonctionnement »).

Les choix de la Municipalité

Conscients de la fragilité de la situation financière de la Commune, des efforts sont fait sur les charges de gestion courante, de façon à stabiliser les taux d'imposition tout en dégageant des marges pour investir.

Dans ce budget, plusieurs changements sont prévus :

- Baisse de certaines dépenses :
 - . <u>Energie</u> : baisse de $15\,500\,$ (extinction des feux la nuit ; optimisation de la chaudière et broyage mais pas de façonnage pour les plaquettes de bois en 2017)
 - . Primes d'assurance : diminution de 3 000 € (renégociation des contrats)
 - . Personnel : réduction de 9 000 € (changement de secrétaire de mairie)
 - . <u>Associations</u> : baisse de 2 900 € des subventions aux associations, que nous continuons à soutenir par des aides financières, matérielles et des mises à disposition gratuites de locaux pour leurs activités

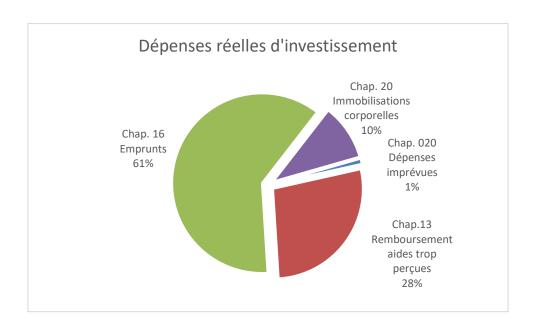
- Augmentation d'autres dépenses :

- . <u>Prestations de service</u> : augmentation de 9 000 € (maintenance et vérification de la sécurité à l'espace du Vaizot et des vestiaires de football ; nettoyage des vêtements de travail des employés communaux)
- . <u>FPIC</u> (fond de péréquation intercommunautaire) : nouvelle dépense de $15\,200\,$ €. Il est peu probable que nous contribuions à ce dispositif de solidarité transversale, mais, par prudence, nous prévoyons des crédits.
- . <u>Elus</u> : hausse de 1 000 € en raison de la nomination de deux nouvelles conseillères déléguées (action sociale et fleurissement ; urbanisme et droit des sols).
- . <u>Service Autorisation du Droit des Sols</u> : nouvelle dépense de 7 000 € pour l'adhésion au service de la CAGB, suite au désengagement de l'Etat sur ces dossiers.
- Nouvelle recette de 7 000 € par la restitution d'une partie de la <u>taxe sur l'électricité</u> par le SYDED.

¹ Montant précis non communiqué par les services de l'Etat lors du vote du budget

2. Section d'investissement :

a) Dépenses



CHAPITRE	LIBELLE	réalisé	prévu	réalisé	% réalisé	prévu
CHAPITRE		2015	2016	2016	2016	2017
020	Dépenses imprévues	0.00	0	0.00	0%	2 000.00
10	TLE trop perçue	0.00	0	0.00	0%	0.00
13	Remboursement aides (trop perçu)		0	8 117.00		58 248.00
16	Emprunts	318 295.32	141 918	141 917.43	100%	130 217.00
20	Immobilisations incorporelles	96.00	100	0.00	0%	0.00
204	Subventions d'équipements versées	200.00	0	0.00	0%	0.00
21	Immobilisations corporelles	28 843.08	116 890	59 101.01	51%	21 300.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0	0.00	0%	0.00
T	otal des dépenses réelles	347 434.40	258 908	209 135.44	81%	211 765.00
040	Opérations d'ordre entre sections	0.00	0	8 132.20		
041	Opérations patrimoniales	0.00	0	0.00	0%	0.00
To	otal des dépenses d'ordre	0.00	0	8 132.20		0.00
ТО	TAL DEPENSES D'INV.	347 434.40	258 908	217 267.64	84%	211 765.00
Reste à réaliser			12 926	103 008.00		103 008.00
	Total des dépenses	347 434.40	271 834	320 275.64	118%	314 773.00
001	Résultat antérieur reporté		95 358	95 358.00	100%	172 423
TOTAL	DES DEPENSES D'INV. 2017		367 192	415 633.64	113%	487 196

Résultat d'investissement 2017	Recettes	Dépenses	Résultat
Resultat u investissement 2017	487 196	487 196	0.00

❖ Dépenses : quelques projets... et surtout le remboursement des emprunts !

o <u>Le poids de l'emprunt</u>

Le remboursement des emprunts contractés précédemment pour financer des équipements publics (école, périscolaire, espace du Vaizot,..) représente 61 % des dépenses d'investissement : 130 200 € de capital en 2017, inscrit au chapitre 16 (voir « Etat de la dette » page 7).

o L'achèvement des travaux budgétisés en 2016

La mise en <u>sécurité</u> de la R.D. 464, dont les feux tricolores, ainsi que les travaux du <u>cimetière</u>, sont inclus dans le budget 2016, mais dépensés en 2017 (ligne « reste à réaliser »).

o <u>Les projets prévus en 2017 (chap. 21)</u>:

- Ecole : équipement de la classe de CM2 d'un vidéoprojecteur interactif (VPI) : 5 000 €
- Traçage d'une piste cyclable rue de Vaire et de jeux au sol dans la cour de l'école : 1 400 €
- Aménagement du chemin longeant le cimetière et trottoirs du bas de la rue des Pins : 7 500 €.
- Equipement de la salle Tatu (réfrigérateur et four micro-onde) : 400 €

O Quel avenir pour les courts couverts de tennis ?

Cet équipement sportif a besoin de travaux considérables car des arrivées d'eau et une condensation importante le rendent dangereux pour les joueurs et risquent de le détériorer considérablement jusqu'à le rendre impraticable.

Des travaux d'isolation et de réfection de toiture paraissent nécessaires, auxquels il faudrait sans doute ajouter le remplacement de l'éclairage pour le rendre plus économe et ajouter une installation de chauffage (dont les frais de fonctionnement seraient à la charge des utilisateurs).

Vu l'endettement très important de la Commune, il est impossible d'emprunter.

La trésorerie patiemment restaurée est consacrée aux dépenses courantes et à des aménagements essentiels à la vie du village (sécurité routière, cimetière, numérique à l'école...).

Des études préalables ont estimé le coût à environ 411 500 € HT.

Le club TLN a fait une offre de concours financier à hauteur de 144 400 €, à condition que les subventions permettent cette opération (Etat et Département essentiellement).

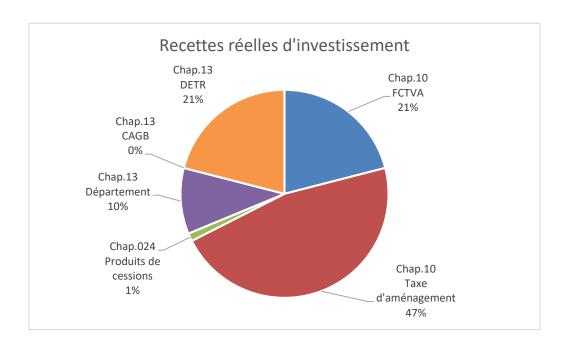
Or, la Préfecture a récemment annoncé qu'elle ne soutenait plus ce projet, dont la viabilité a été brutalement remise en cause.

A l'heure actuelle, la Commune tente de réfléchir à une solution alternative.

En cas d'échec, elle rembourserait le TLN des sommes versées par le club, moins les frais d'études déjà réalisées (soit 58 248 €).

Espérons que nous arriverons à sauver ce bâtiment afin que les joueurs de tennis puissent continuer à briller sur le Plateau!

b) Recettes



CHADIEDE	LIDELLE	réalisé	prévu	réalisé	% réalisé	prévu
CHAPITRE	LIBELLE	2015	2016	2016	2016	2017
024	Cession d'immobilisation	0.00	588	0.00	0%	588.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	63 466.46	21 450	23 190.62	108%	32 160.00
13	Subventions d'investissement	0.00	2 440	18 044.00	740%	15 848.00
16	Emprunts et dettes assimilées	233 954.23	0	0.00	0%	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0	0.00	0%	0.00
Te	otal des recettes réelles	297 420.69	24 478	41 234.62	168%	48 596.00
040	Opérations d'ordre entre sections	9 785.01	200	8 532.20	4266%	6 048.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0	0.00	0%	0.00
To	tal des recettes d'ordre	9 785.01	200	8 532.20	4266%	6 048.00
ТОТ	TAL RECETTES D'INV.	307 205.70	24 678	49 766.82	202%	54 644.00
1068	Affectation de résultat	80 262.53	90 435	90 435.70	100%	189 582
	Total des recettes	387 468.23	115 113	140 202.52	122%	244 226
Reste à réaliser		_	17 848	85 848.00	481%	85 848.00
Total des recettes		387 468.23	132 961	226 050.52	170%	330 074
021	virement de la section de fonct.		234 231	192 906.00	82%	157 122
TOTAL I	TOTAL DES RECETTES D'INV. 2017		367 192	418 956.52	114%	487 196

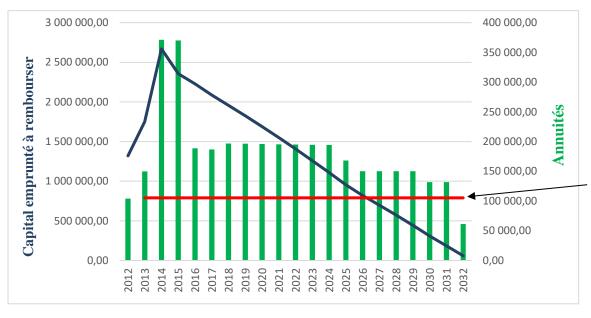
***** Recettes : quelques subventions

Les recettes réelles d'investissement sont faibles, mais la Commune va recevoir des subventions :

- 965 € de la <u>CAGB</u> pour les équipements de sécurité nécessaires lors de l'extinction des feux la nuit.
- 10 000 € de <u>l'Etat</u> pour les travaux dans le cimetière.

La section d'investissement est équilibrée par un virement de 157 122 € de la section de fonctionnement (chapitre 021). Cette opération est réalisable grâce au suréquilibre dégagé, donc par une gestion attentive des dépenses courantes (voir « section de fonctionnement », pages 1 à 3).

3. Etat de la dette



Pour avoir un repère relativement stable:
Niveau d'endettement (capital emprunté) théorique pour Nancray si l'on respectait la moyenne départementale 2016 des communes de la même strate (lecture colonne de gauche).

- Capital emprunté à rembourser (lecture chiffres colonne de gauche)
- Annuités (lecture chiffres colonne de droite)

o Des investissements publics attrayants...

Avant 2014, des travaux importants ont été réalisés : construction du groupe scolaire et du bâtiment du périscolaire ainsi que la réhabilitation de l'espace du Vaizot, de la salle René Tatu et des vestiaires de football. Ces équipements publics sont utiles à une large partie de la population du village et contribue à son dynamisme.

... Mais une dette très pesante.

Si l'apport de ces bâtiments publics est indiscutable, le poids de l'endettement pèsera lourdement sur les finances communales jusqu'en 2031. Jusqu'à cette date, il sera très difficile, voire impossible d'emprunter, et donc de faire des travaux conséquents.

Chaque année jusqu'en 2024, nous continuerons de verser approximativement 195 000 € de remboursements (intérêts + capital). Ensuite, cette somme passera à environ 150 000 € jusqu'à 2031.

L'endettement est de 1 731 € par habitant à Nancray, alors que la moyenne est de 608 € par habitant dans les Communes du Doubs de la même strate (de 500 à 2000 habitants).

La Commune surveillée par l'Etat

La Préfecture a officiellement alerté la Commune sur sa dette à l'automne 2016. Au cours d'une réunion avec le Secrétaire Général et la Direction des Finances Publiques, il a été clairement signifié que Nancray était dans le viseur de l'Etat.

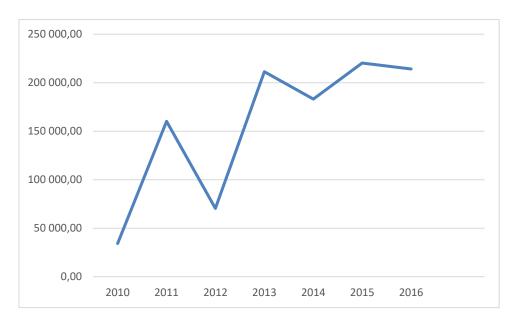
Rappelons que le Conseil municipal a le pouvoir de gérer les affaires communales comme il le souhaite et, notamment, les arbitrages budgétaires. La Préfecture ne fait que contrôler la légalité mais ne peut en aucun cas faire une remarque sur l'opportunité d'emprunter ou non. Néanmoins, elle nous a mis en garde : désormais, aucune subvention de l'Etat ne sera accordée à Nancray si le projet implique de nouveaux emprunts.

Soulignons qu'une situation financière désastreuse communale entraîne la mise sous tutelle de la Commune par le Préfet. Celui-ci prend les décisions budgétaires en lieu et place du Maire pour assainir les finances communales au moyen, bien souvent, de l'augmentation brutale des impôts et de la diminution drastique des services publics.

Fort heureusement, bien que notre situation soit tendue, nous n'en sommes pas là!

La majorité a, dès le début du mandat, axé sa politique sur la rigueur nécessaire au rétablissement de la situation financière afin que notre beau village continue de vivre en harmonie!

4. Evolution de la trésorerie



Données annuelles fournies par le Trésor Public.

Niveau de trésorerie en décembre de chaque année. Celles-ci ne reflètent pas les variations mensuelles importantes qui ont pu compliquer la gestion courante de la Commune à certaines époques.

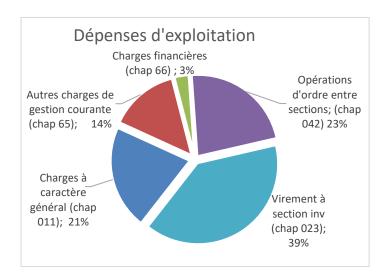
La trésorerie est alimentée par 3 budgets :

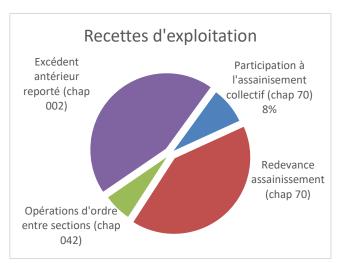
- Budget principal
- Budget « assainissement », excédentaire, mais qui pourrait être transféré à la CAGB en 2018
- Budget « forêt », peu excédentaire car 100 000 € ont été virés sur le budget principal

La Municipalité tente de rétablir une trésorerie confortable, de façon à réaliser des investissements sans emprunter. L'amélioration des marges financières passe par la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement.

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2017

1. Section d'exploitation



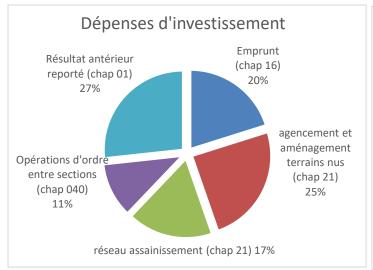


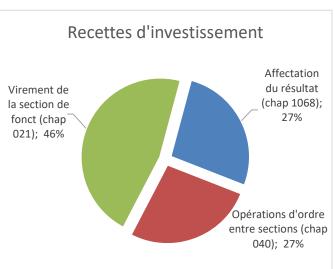
СРТЕ	LIBELLE	réalisé 2015	prévu 2016	réalisé 2016	% réalisé 2016	prévu 2017
011	Charges à caractère général	13 250.17	12 100	13 276	110%	13 900
65	Autres charges de gestion courante	9 838.00	23 958	23 958	100%	9 273
66	Charges financières	2 282.08	2 175	2 053	94%	1 891
	Total des dépenses réelles	25 370.25	38 233	39 287	103%	25 064
042	Opérations d'ordre entre sections	14 563.56	14 697	14 583	99%	14 733
•	Fotal des dépenses d'ordre	14 563.56	14 697	14 583	99%	14 733
TO	TAL DEPENSES DE FONCT.	39 933.81	52 930	53 870	102%	39 797
023	Virement à section inv		17 109	17 748	104%	25 605
TO	TAL DEPENSES DE FONCT. 2017		70 039	71 618	102%	65 402

СРТЕ	LIBELLE	réalisé 2015	prévu 2016	réalisé 2016	% réalisé 2016	prévu 2017
70	Produits des services	39 413.50	41 355	51 681	125%	47 980
	Total des recettes réelles	39 413.50	41 355	51 681	125%	47 980
042	Opérations d'ordre entre sections	6 150.00	6 150	6 150	100%	6 150
	Total des recettes d'ordre	6 150.00	6 150	6 150	100%	6 150
ТОТ	TAL RECETTES DE FONCT.	45 563.50	47 505	57 831	122%	54 130
	Total des recettes	45 563.50	47 505	57 831	122%	54 130
002	Excédent antérieur reporté		54 218	54 218	100%	43 480
TOTAL RECETTES DE FONCT. 2017			101 723	112 049	110%	97 610

Le montant de la participation aux frais de fonctionnement de la station d'épuration est en baisse car le Syndicat Intercommunal du Gour en a décidé ainsi. Les autres dépenses sont sensiblement équivalentes. L'excédent de fonctionnement s'élève à 32 208 €.

2. Section d'investissement





СНАР	LIBELLE	réalisé	prévu	réalisé	% réalisé	prévu
CHAI	LIBELLE	2015	2016	2016	2016	2017
16	Emprunt	10 471.01	10 655	10 814	101%	11 087
21	Immobilisations corporelles	287.64	15 000	13 320	89%	23 100
	Total des dépenses réelles	10 758.65	25 655	24 134	94%	34 187
040	Opérations d'ordre entre sections	6 150.00	6 150	6 150	100%	6 150
	Total des dépenses d'ordre	6 150.00	6 150	6 150	100%	6 150
r	TOTAL DEPENSES D'INV.	16 908.65	31 805	30 284	95%	40 337
	Reste à réaliser		1 000			
	Total des dépenses	16 908.65	32 805	30 284	92%	40 337
001	Résultat antérieur reporté		2 346	2 346	100%	14 702
TOTA	TOTAL DES DEPENSES D'INV. 2017		35 151	32 630	93%	55 039

СНАР	LIBELLE	réalisé 2015	prévu 2016	réalisé 2016	% réalisé 2016	prévu 2017
	Total des recettes réelles	0.00	0	0		0
040	Opérations d'ordre entre sections	14 563.56	14 697	14 582	99%	14 733
	Total des recettes d'ordre		14 697	14 582	99%	14 733
T	OTAL RECETTES D'INV.	14 563.56	14 697	14 582	99%	14 733
	Reste à réaliser		0	0		0
1068	Affectation de résultat	1 713.66	3 345	3 345	100%	14 701
	Total des recettes		18 042	17 927	99%	29 434
021	Virement de la section de fonct.		17 109	17 748	104%	25 605
TOTA	L DES RECETTES D'INV. 2017		35 151	35 675	101%	55 039

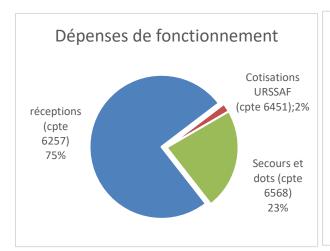
Dágultot d'investiggement 2017	Recettes	Dépenses	Résultat
Résultat d'investissement 2017	55 039	55 039	0

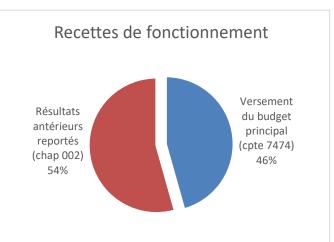
Des crédits sont inscrits pour entreprendre des travaux pour le raccordement à l'assainissement du 8 Grande Rue, le remplacement de certaines bouches d'égout et la création d'un chemin en face de l'espace du Vaizot. Ce dernier permettra le curage de la canalisation d'assainissement qui longe le Vaizot.

Un virement de la section de fonctionnement de 25 604 € équilibre la section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF CCAS 2017

Fonctionnement





		réalisé	prévu	réalisé	% réalisé	prévu
COMPTE	LIBELLE	2015	2016	2016	2016	2017
6188	Autres frais divers	0.00	150	150.00	100%	
6257	Réceptions	3 382.26	5 000	3 721.95	74%	4 120.00
Total 011		3 382.26	5 150	3 871.95	75%	4 120.00
6451	Cotisations URSSAF	126.00	108	108.00	100%	108.00
Total 012		126.00	108	108.00	100%	108.00
6568	Secours et dots	0.00	1 400	200.00	14%	1 250.00
6718	Autres charges exceptionnelles	0.00	0	0.00		0.00
	Total 65	0.00	1 400	200.00	14%	1 250.00
	TOTAL DEPENSES	3 508.26	6 658	4 179.95	63%	5 478.00

		réalisé	prévu	réalisé	% réalisé	prévu
CPTE	LIBELLE	2015	2016	2016	2016	2017
7474	Versement du budget principal	3 946.00	5 222	5 222.00	100%	2 500.00
	Total 74	3 946.00	5 222	5 222.00	100%	2 500.00
7788	Produits exceptionnels divers	15.00	500	500.00	100%	
	Total 77	15.00	500	500.00	100%	0.00
	Total recettes	3 961.00	5 722	5 722.00	100%	2 500.00
002	Résultats antérieurs reportés		1 436	1 436.00	100%	2 978.00
	Total recettes		7 158	7 158.00	100%	5 478.00

Résultat de fonctionnement 2017	Recettes	Dépenses	Résultat
Resultat de fonctionnement 2017	5 478	5 478	0

Ce budget n'est composé que de la section fonctionnement, celle-ci est équilibrée entre les dépenses et les recettes.

Le CCAS a pour vocation de mettre en œuvre des actions sociales à Nancray. Comme l'année dernière, il organisera le Téléthon ainsi que le repas et les colis de nos anciens. De plus, il peut accorder une aide de premiers secours destinée aux habitants en grande difficulté.

Informations diverses

Au sujet des feux tricolores :

✓ La première chose à retenir c'est que bien qu'ils soient installés à proximité d'intersections, ils n'ont pas vocation à gérer des croisements de routes. Lorsque l'on rejoint la route départementale 464 (Grande Rue), comme avant, il faut toujours respecter la signalisation en place (stop ou cédez le passage).

Ils sont implantés pour protéger les passages piétons de la zone d'activité commerciale vers la boulangerie ainsi que celle du terminus de bus vers le Champ Lambert.

✓ Fonctionnement des feux tricolores de la Grande Rue.

Ces feux fonctionnent de manière simultanée sur chaque zone. Ce sont des feux dits "
récompense ". Ils sont toujours au rouge. Si le radar intégré détecte votre vitesse à 50 km/h
ou moins, il passe au vert. Il se passe un certain délai entre le moment de la détection et le
passage au vert des feux. La zone de détection varie en fonction de la taille du véhicule et des
conditions climatiques, il n'y a donc pas de règle absolue. Si votre vitesse est supérieure, il
reste au rouge. Vous pouvez être « victime » de la vitesse des autres. Lorsque les feux restent
au rouge, vous devez vous arrêter sur l'une des boucles au sol qui est devant chacun d'eux pour
que ceux-ci passent au vert.

Pour toutes les rues sortant sur la Grande Rue à proximité des feux (par exemple : rue de la Corvée, rue du Musée, ...) vous devez utiliser la boucle au sol pour que les feux passent au vert. Pour les piétons, comme pour tous les feux tricolores, vous devez appuyer sur le bouton d'appel. Ces feux sont équipés de dispositifs spécifiques pour les personnes mal voyantes.

Bonne traversée du village aux vitesses réglementaires : 30 ou 50 km/h selon les endroits pour la sécurité de tous.

Au sujet des élections

Les **élections présidentielles** auront lieu les dimanches **23 avril et 7 mai**. N'oubliez pas qu'il est maintenant **obligatoire** de présenter **une pièce d'identité** pour voter, cette règle **est incontournable**.

Liste des documents que vous pouvez présenter :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée)
- Passeport (valide ou périmé)
- Permis de conduire (valide)
- Carte vitale avec photo (valide)
- Carte de famille nombreuse (valide) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (valide)
- Livret de circulation (valide)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (valide)
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (valide)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo (valide)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (valide)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (valide)



LA DYNAMIQUE

organise une randonnée

Jeudi 25 mai (Ascension)

Vallée du Dessoubre : départ de Vaucluse, le Val Clos, divers balcons sur la Vallée - Belvédère du Baron puis sur la reculée du Cul de Vau et sur Vaucluse et son ancien prieuré

Difficulté moyenne – Durée : 4 heures 30

Rendez-vous place de la mairie à 8 h 45

Déplacement voiture personnelle

Repas tiré du sac

Prévoir chaussures adaptées et bâtons

Participation : 2€ par personne, à régler à l'inscription

Inscriptions avant le 21 mai

Inscriptions et renseignements:

Frédéric SALVI – 2 clos des vergers à Nancray Tél. : 03.81.60.12.99

Martine ROUSSEL-GALLE – 22 rue du stade à Nancray Tél. : 03.81.55.27.24